

Une EPS, autrement! plaisir de bouger et d'apprendre ensemble

Du 11 mai au 2 juin 2020





Une EPS autrement

A l'école élémentaire

« En outre, si les conditions sanitaires sont réunies, une heure par jour est consacrée à l'activité physique, temps des récréations compris, afin de favoriser l'équilibre des élèves »*.

« Il sera aussi nécessaire, dans le respect des gestes barrières, de **prévoir** l'équivalent d'une heure d'éducation physique et sportive chaque jour, dans une approche très progressive pour prévenir les risques d'accident »*.

A l'école maternelle: pas de précision dans les textes

*Sources



L'EPS et bien-être de l'élève viser ensemble des apprentissages

Parcours éducatif de santé

Favoriser la pratique en extérieur (même la danse).

Favoriser le temps de pratique et permettre aux élèves de réaliser des efforts (distances entre élèves différentes en fonction de l'intensité).

Proposer une progression et des critères de réussite précis pour que les élèves puissent constater leur progrès.

Proposer des projets collectifs.



Santé environnementale



Santé physique



Santé mentale



Santé sociale



Parcours éducatif citoyen

Se retrouver et fédérer le groupe

· La première semaine

Mettre en valeur ce que les enfants ont pu faire comme activité physique durant le confinement (soit sur proposition de l'enseignant soit seul avec les familles): présenter et partager ce qui a été essayé par chacun et ne retenir que les activités/exercices qui respectent la distanciation sociale pour les réaliser collectivement.







Dans le respect des règles sanitaires

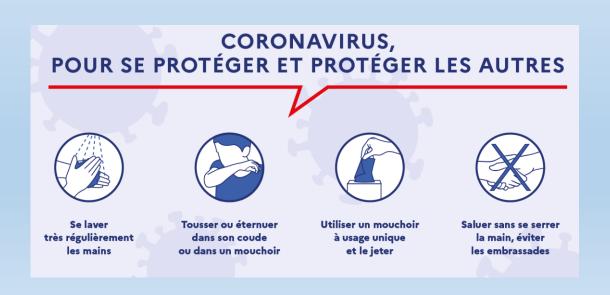
- Maintenir de la distanciation physique
- **Appliquer les gestes barrière**
- Limiter le brassage des élèves
- **Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels**
- ***** Former, informer et communiquer



Retrouver sur <u>Blog EPS17 « À terre, en mer »</u>
La fiche pédagogique n°1 pour le cycle 1 :
motricité et distances

+

Fiche pédagogique EPS n°1 pour les cycles 2 et 3: Distanciation physique et activité physique



QUI est concerné par l'EPS?

Groupe d'élèves



Maternelle

Maximum 10 élèves en tenue – pas de masque Elémentaire

Maximum 15 élèves en tenue – pas de masque obligatoire

Professeurs des Ecoles



Masques à disposition

Et en partenariat avec les collectivités, pour + de pratique sportive: voir diapos 14 et 15

Intervenants
Cadre 2S2C
En + des 1h d'EPS/jour



Elèves de l'école élémentaire Masques à disposition



Où peuvent se dérouler les séances d'EPS?

Cour d'école



Pas d'utilisation des structures collectives de jeu. Espace délimité pour le groupe-classe. Sens de circulation et signalétique.

Espaces extérieurs à l'école Terrains de sports - Gymnase



Si accessibles et sous réserve du respect des normes sanitaires (désinfection, aération si intérieur).

Espace délimité pour le groupe-classe.

Vestiaires



A éviter.

Demander aux familles que l'élève arrive en tenue le matin.

Fiches spécifiques Guide national: distanciation, désinfection, aération.



Quand sont organisées les séances d'EPS?

Chaque jour



1h d'activité physique/jour ou 2X30mn/jour.

Plannings/circulation



Respect strict des horaires pour éviter le croisement entre groupes d'élèves.

Déplacements: distanciation entre les élèves du groupe.

Avant une séance



Dispositif expliqué en classe.

Consignes rappelées sur la différence du fonctionnement / à l'EPS avant confinement.

Lavage des mains.

Après une séance



Débats (développement des compétences psychosociales).



Quoi? Type d'APSA?

Interdiction



Pas de contact.

Pas d'échanges d'objets touchés directement. Pas de situations collectives qui induiraient des rapprochements d'élèves.

Type d'intensité



Faible: distanciation d'un mètre.

Modéré avec déplacement : type marche 5 mètres. Intense avec déplacement : type course 10 mètres.

Type d'activités



Parcours individuels à privilégier (Guide national). Pratiques corporelles de bien-être (Eduscol)

APS actuellement impossible en raison de la fermeture des lieux de pratiques: activités nautiques, natation....

Autres propositions sur Blog EPS17 « À terre, en mer ».



APS/situations impossibles / **DES APS à ADAPTER**

Activités impossibles à mettre en place car lieu de pratique non autorisé









Vigilance: matériel attribué pour la séance individuellement à désinfecter, matériel personnel possible, capacité à s'équiper seul. Vigilance / risques.



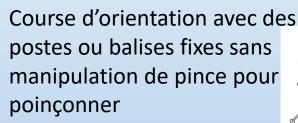






Course individuelle, circuits athlétiques type parcours de motricité

























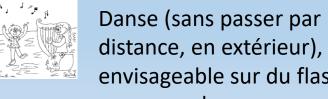




Pratiques corporelles de bien-être/relaxation -



Danse (sans passer par le sol, à distance, en extérieur), envisageable sur du flash mob par exemple –





Comment adapter la séance aux règles sanitaires?

Espaces



Espace d'évolution délimité pour le groupe.

Zone d'attente pour les consignes avec marquage au sol (Croix à 1 mètres de distance).

Sens de circulation (entre ateliers par exemple).

Appropriation des distances 1m,5m,10m par les élèves.

Objets sportifs individuels



Le matériel sportif peut être personnel, apporté de l'extérieur (vélo ...): attention au stockage.

Désinfections systématiques après usage (exemples : balles de jonglages, ruban de GR...).

Vigilance utilisation matériel de protection/autonomie de l'élève (exemple Rollers).

Matériel sportif et de balisage



Local matériel non accessible au élèves.

Balisage mis en place par l'adulte + désinfection.

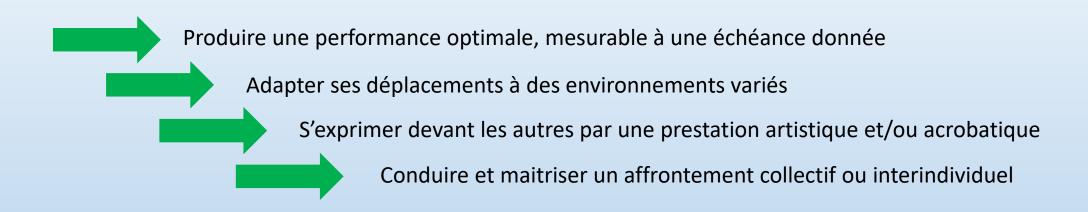
Balisage installé pour la journée, pour les différents groupes

Trousse Covid19



Lingettes désinfectantes aux normes, gel, mouchoirs en papier, masques adultes, poubelles.

Faire un choix d'APSA ou de situations dans le respect des règles sanitaires



« Choisir des activités permettant aux élèves de « se détendre » dans un contexte particulier, au travers de modalités de pratique individuelle, mais qui n'empêchent pas les challenges et les situations ludiques ;

Favoriser les activités individuelles et éviter les sports collectifs. » *



*Source: Convention IA-DASEN et représentant d'une collectivité « relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire » et son annexe 2S2C

Ressources

Première semaine

- Exploitation de l'activité physique réalisée pendant le confinement
- Fiche n°1 C1: Motricité et distance physique
- Fiche n°1 C2-C3: Distanciation physique et activité physique: Etre capable d'évaluer les distances sans outil de mesure. Installer des habitudes de fonctionnement dans le respect des mesures sanitaires.

Semaines suivantes: des fiches seront proposées chaque semaine sur

Blog EPS17 « À terre, en mer »





Dispositif 2S2C: sport santé culture civisme Principes

- Dispositif supplémentaire indépendant de la circulaire et des 1h d'APS par jour.
- En fonction du besoin des écoles et des possibles des collectivités.
- Convention spécifique entre l'IA-DASEN et la collectivité.
- Participation des enfants à cet accueil laissée à l'appréciation des familles.
- Activités dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement présentiel ou à distance: resocialisation et renforcement de la confiance en soi.



Dispositif 2S2C -

Engagements

Collectivité

- Organise l'accueil des élèves.
- Coordonne des acteurs possibles du territoire local.
- S'engage aux respect de la convention par ses acteurs.
- Intervenants déjà agréés.
- Partenaires nouveaux après vérification compétences et honorabilité.

Etat

- Responsabilité ETAT .
- Financement ETAT.
- Assiste la collectivité dans l'organisation de l'accueil (mise à disposition d'outils et de ressources).
- Fait connaître auprès des familles l'engagement de la collectivité dans le dispositif.



Les parties s'engagent à vérifier l'honorabilité des intervenants bénévoles, notamment par l'interrogation du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV).

Communication

Familles



Pour faciliter les activités Tenue élève

Pour rassurer

Objectif séance d'EPS –Santé et lieu Mesures COVID19 spécifiques

« Lorsque le dispositif Sport – Santé – Culture – Civisme est mis en place avec les communes, les familles en sont également informées ». Circulaire de réouverture des écoles du 4 mai 2020

Intervenant sportif 2S2C



Protocole sanitaire



SOURCES

• <u>Circulaire relative à la réouverture des écoles et établissements et aux conditions de poursuite des apprentissages du 4 mai 2020.</u>

• Eduscol – Fiches accompagnant la réouverture des écoles

• Guide du protocole sanitaire pour la réouverture des écoles

 Convention IA-DASEN et représentant d'une collectivité « relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire » et son annexe 2S2C

